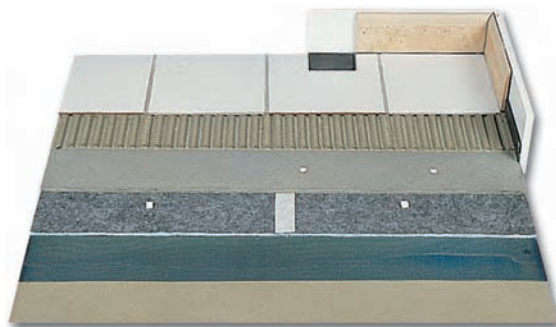


CERMIPHONIK

SYSTÈME D'ISOLATION ACOUSTIQUE AUX BRUITS DE CHOCS

- PERMET DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE (NRA 000)
- RÉFÉRENCÉ CERQUAL
- POUR LOCAUX P2 ET P3



AVIS
TECHNIQUE
CSTB

PRÉSENTATION

Composants du système	Kit de 20 m ²	Kit de 70 m ²
Sous-couche isolante	En rouleaux	En rouleaux
Colle CERMITAK ^{PLUS} avec peigne V0 (1)	4 pots de 0,75 kg	3 pots de 3,5 kg
Bande de désolidarisation préformée	4 rouleaux de 10 ml	2 rouleaux de 50 ml
Bande de pontage	1 rouleau de 20 ml	3 rouleaux de 20 ml
Témoin d'épaisseur 6 mm blanc	1 plaque de 100 unités	3 plaques de 100 unités
Mini chape : RAGRERO RD (2)	9 sacs de 25 kg	31 sacs de 25 kg
Mortier colle CERMIDAL RD Gris avec peigne U10 (3) (4)	4 sacs de 25 kg	14 sacs de 25 kg
Mortier de jointolement CERMIJOINT R Gris (3) (4)	4 sacs de 5 kg	2 sacs de 25 kg

(1) Quantité adaptée sur support ragréé - (2) Quantité adaptée pour 6 mm. Conservation : 6 mois.

(3) Quantité adaptée à la pose de carreaux de 200 à 1100 cm² avec joints de 5 mm. - (4) sur commande : CERMIJOINT R^{PLUS} gris.

PERFORMANCES ACOUSTIQUES AUX BRUITS DE CHOC

ΔL_w	21 dB (SOUS AT CSTB)
--------------	--------------------------------

CERMIPHONIK répond aux exigences de la certification QUALITEL. Il est référencé dans la liste des produits acceptés par CERQUAL.

DOMAINES D'EMPLOI

- Locaux classés P2 E2 au plus, sans siphon de sol (sur support maçonné) tels que : appartements, résidences, circulation ... et cuisines privatives.
- Sur support bois, en association avec le SPEC CERMICRYL, les locaux d'habitation classé P2 E2 au plus sans siphon de sol.
- Locaux classés P3 (avec treillis d'armature) tels que bureaux, halls d'entrée d'immeuble d'habitation de moins de 25 logements, hors zone d'accès sur extérieur, salles de classes n'ouvrant pas sur l'extérieur, circulation en étage en établissement d'enseignement. Liste des locaux P3 disponible sur demande.

SUPPORTS

- **A base ciment :**
Planchers en béton de granulats courants, DTU 21.
Chapes ou dalles à base de ciment, DTU 26.2.
- **Chape à base de sulfate de calcium sous AT.**
Les planchers chauffants ne sont pas visés.



DESVRES
carrelages et colles

• A base bois :

Plancher à l'ancienne, parquet mosaïque et panneaux de bois CTB.H-CTB.X : en bon état, plan, conforme au DTU 51.3 stable et fixé de façon rigide.

• En rénovation :

Tout support dur et rigide, sain, adhérent, plan et propre : ancien carrelage et marbre. Anciennes dalles vinyl rigides sur support maçonné.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Grès pressés et étirés émaillés ou non, cérames porcelainés ou polis classés au moins P3.

Pierres naturelles : "polies finies" admises en local P3.

Le ponçage des pierres après pose est exclu.

Carreaux P4 pour les locaux P3.

Types de support	Locaux visés	Carreaux associés	
		indice P du classement UPEC des carreaux	surface unitaire
support maçonnés y compris chape à base de sulfate de calcium (1)	P2E2 et les cuisines privatives	P3	100 ≤ S ≤ 2200 cm ²
	P3E2 (2)	P4	200 ≤ S ≤ 2200 cm ² épaisseur ≥ 8 mm
dalles vinyles et ancien carrelage	P2E2 et les cuisines privatives (1)	P3	100 ≤ S ≤ 2200 cm ²
supports bois	P2E2 et les cuisines privatives (1)	P3	100 ≤ S ≤ 1200 cm ²
			1200 ≤ S ≤ 2200 cm ²

(1) en association avec le SPEC CERMICRYL en local humide

(2) cf listes des locaux visés



MISE EN ŒUVRE

JOUR 1



APPLICATION DU CERMITAK ^(PLUS)

Le support sera ragréé pour obtenir une planéité :

- < 3 mm sous la règle de 2 m,
- < 2 mm sous la règle de 20 cm.

Pour cela utiliser RAGRESOL ou RAGREROC HP3.

La sous-couche acoustique sera préalablement découpée aux dimensions de la pièce (découpe à l'aide de ciseaux, lame croche ou cutter).

Étaler régulièrement la colle CERMITAK ^(PLUS) avec le peigne V0 fourni (consommation 150 g/m²). Laisser gommer la colle 30 à 40 mn.



POSE DE L'ISOLANT

Appliquer l'isolant acoustique directement sur le CERMITAK ^(PLUS), face blanche sur la colle, et maroufler pour chasser l'air. Les lés seront disposés contre toutes les parois verticales sans remontée et sans les superposer.

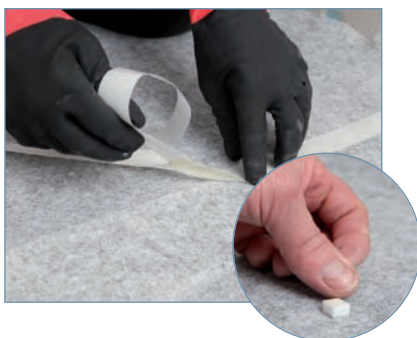
Au seuil de porte, laisser déborder la sous-couche de 10 à 15 cm.



POSE DE LA BANDE DE DESOLIDARISATION

Appliquer la bande de désolidarisation autocollante directement sur la sous-couche, au droit du premier trait de préformage, en laissant remonter la partie non-adhésive de la bande.

Application en pourtour de la pièce, sur les tuyauteries et autres parties saillantes du sol.



PONTAGE ET POSE DE PLOTS

Mettre en place la bande de pontage adhésive entre les lés afin d'éviter toute infiltration du ragréage. Aucun vide ne doit subsister.

Placer les témoins d'épaisseur à raison de 4 ou 5 plots par m².



APPLICATION DE LA MINICHAPE

Gâcher 25 kg de RAGREROC RD avec 5 litres d'eau. Étaler le produit à la lisseuse jusqu'à recouvrement des témoins d'épaisseur, avec une épaisseur régulière comprise entre 6 et 9 mm. Il ne faut jamais terminer une pièce en sifflet au niveau des seuils de porte.

- Laisser sécher.
- Interdire l'accès au local.
- Poursuivre les travaux au plus tôt le lendemain.

MISE EN ŒUVRE

JOUR 2

- Appliquer le SPEC s'il est requis sur la mini chape RAGREROC RD selon les directives de l'avis technique.



- Pour les locaux P3 :
 - mise en place du treillis d'armature,
 - découper le treillis d'armature à dimensions,
 - le treillis d'armature sera noyé et marouflé dans une première couche de CERMIDAL RD de 1 mm d'épaisseur,
 - respecter un recouvrement des lés de 5 cm environ.



POSE DU CARRELAGE

Gâcher 25 kg de Cermidal RD avec 4,5 à 5,5 litres d'eau. Utiliser le peigne U10 en simple encollage.

Respecter des joints inter-carreaux de :

- 3 mm au moins pour les formats inférieurs à 1100 cm².
- 5 mm au moins pour les formats de 1100 cm² et supérieurs.

JOUR 3



JOINTOIEMENT

Le lendemain, gâcher 25 kg de CERMIJOINT R avec 5,5 litres d'eau. Application avec une raclette en caoutchouc en appuyant fortement afin que les joints se remplissent dans toute leur profondeur. Nettoyage avec une éponge mousse légèrement humide. (Utiliser le KITAJOINT).



POSE DE LA PLINTHE

Pour poser la plinthe, rabattre le haut de la bande périphérique sur le sol puis coller la plinthe en appui sur le rabat de mousse avec la colle appropriée au support. Après séchage de la colle, rasurer la bande à l'aplomb de la plinthe.

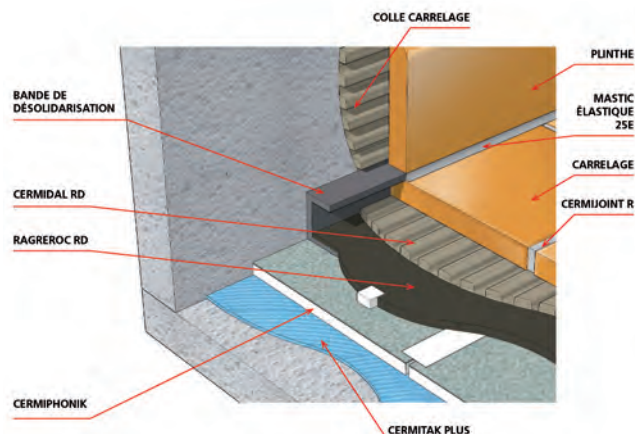


LOCAUX HUMIDES (E2)

- Dans les pièces humides telles que les cuisines, salles de bains et toilettes, parfaire la finition du joint en pied de plinthe avec un mastic souple : CERMISIL ou similaire.
- Chape à base de sulfate de calcium suivre les directives de l'avis technique.

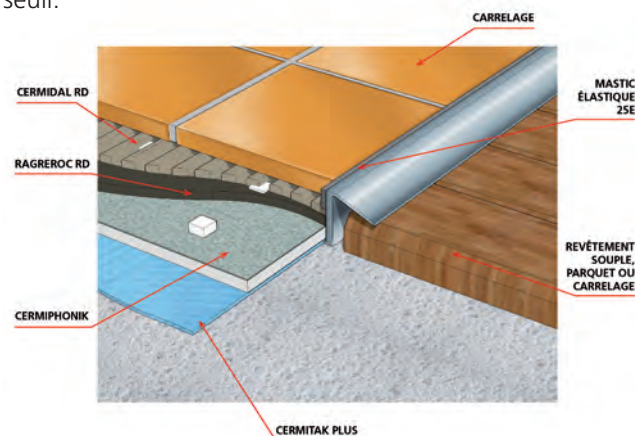
PLINTHE

Attention, il ne faut jamais de mortier de joint entre le carrelage de sol et la plinthe. La finition ne peut se faire qu'avec un mastic élastomère en cartouche.



SEUIL DE PORTE

La barre d'arrêt doit être placée sur le support à chaque seuil.



* ATTENTION : ne pas accoler la barre avec un revêtement dur d'une pièce annexe et l'hubriserie.

* Eviter les petites découpes du droit des seuils.



JOINT DE FRACTIONNEMENT

Un fractionnement du RAGREROC RD, du CERMIDAL RD et du carrelage doit être réalisé tous les 8 ml dans les couloirs, tous les 40 m² pour les autres pièces et aux seuils de porte. Ce fractionnement sera réalisé, soit par tronçonnage de la mini chape soit par un profilé collé sur l'isolant.

MISE EN ŒUVRE

IMPORTANT

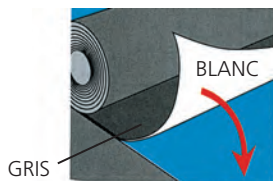
N'UTILISER QUE LES PRODUITS DU KIT DANS LEUR INTÉGRALITÉ

dans les quantités prévues, avec les peignes préconisés, en respectant les taux de gâchage indiqués.

POSE DE TOUTES LES CLOISONS AVANT MISE EN ŒUVRE DU PROCÉDÉ.

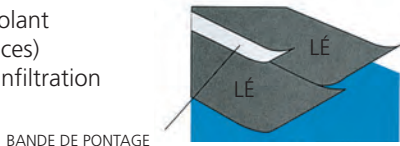
COLLER L'ISOLANT :

- Face blanche en dessous
- Face grise au dessus, bord à bord sans recouvrement.



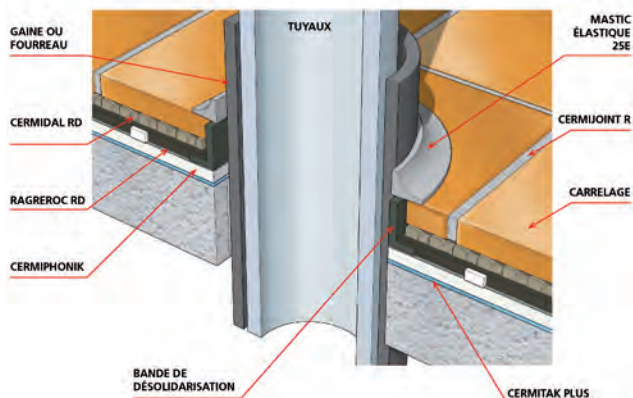
BANDE ADHESIVE DE PONTAGE OBLIGATOIRE :

Ponter les lés d'isolant (ou autres interstices) afin d'éviter une infiltration de ragréage.



ATTENTION AUX PONTS PHONIQUES !

Veiller à ce que la bande mousse de désolidarisation couvre tous les points durs saillants du sol : murs, huisseries, tuyaux...



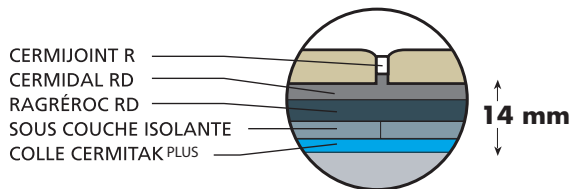
LE PLUS

- Spécial grandes superficies
- Gain acoustique

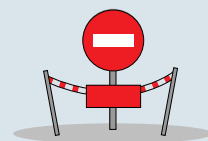


LE CONSEIL

- Dans les locaux où l'utilisation d'un SPEC ou d'un SEL est requis. Appliquer le SPEC ou SEL sur la mini chape.



RESPECTER LES DELAIS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MISE EN SERVICE



JOUR 1 : POSE DE L'ISOLANT ET COULAGE DE LA MINI CHAPE

JOUR 2 : POSE DU CARRELAGE

JOUR 3 : JOINTOIEMENT

JOUR 4 : CIRCULATION LÉGÈRE

JOUR 5 : CIRCULATION ET MISE EN SERVICE NORMALE

N°Azur 0 810 108 108

PRIX APPEL LOCAL
Un technicien à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

www.desvres.com

pmo@desvres.com